



**XVI CONFÉRENCE DES MINISTRES DE LA
DÉFENSE DES AMÉRIQUES
COMMISSION DE TRAVAIL
“DÉVELOPPEMENT, APPLICATION ET GOUVERNANCE
RESPONSABLES DE L’INTELLIGENCE ARTIFICIELLE
DANS LE DOMAINE MILITAIRE”
MENDOZA, ARGENTINE – 13 / 16 OCTOBRE 2024**



PROCÈS-VERBAL

La réunion du Comité de travail « Le développement, l'application et la gouvernance responsables de l'intelligence artificielle dans le domaine militaire » s'est tenue dans le cadre de la XVI^e Conférence des ministres de la Défense des Amériques le 15 octobre 2024 à partir de 08h00. Comme convenu par les délégués des pays membres de la CDMA lors de la réunion préparatoire, le Canada a assumé le rôle de rapporteur, tandis que la République d'Argentine a assumé le rôle de modérateur.

I. CONTEXTE ET CADRE RÉGLEMENTAIRE

- A. La Conférence des ministres de la défense des Amériques, créée en 1995, est une réunion politique multilatérale de caractère international, intégrée et dirigée par les ministères de la défense de l'hémisphère, avec l'autorisation des gouvernements de leurs pays respectifs.
- B. L'objectif principal de la conférence est de promouvoir la connaissance réciproque, l'analyse, le débat et l'échange d'idées et d'expériences dans le domaine de la défense et de la sécurité.
- C. La conférence est organisée par l'Assemblée des États membres, les commissions de travail et le secrétariat pro tempore.
- D. Les commissions de travail sont constituées par les États membres désignés lors de la réunion préparatoire pour discuter d'une partie de l'ordre du jour thématique ou d'aspects spécifiques de la conférence.
Une commission de travail est établie pour chaque ligne thématique, qui sera présidée par le délégué de l'État membre désigné, qui agira en tant que modérateur de la commission, et sera assistée par un secrétaire du procès-verbal et le personnel désigné par le pays hôte.
Les commissions de travail sont réservées. Les délégués désignés par les pays membres et les observateurs peuvent être présents s'ils y sont autorisés lors de la réunion préparatoire.
- E. L'agenda thématique a été présenté et approuvé lors de la réunion préparatoire de la XVI^e CMDA, qui s'est tenue les 11 et 12 juin 2024 à Buenos Aires, en Argentine (modalité virtuelle).
- F. Lors de la réunion préparatoire de la XVI^e CMDA, le thème « Le développement, l'application et la gouvernance responsables de l'intelligence artificielle dans le domaine militaire » a été approuvé pour être discuté lors de la conférence. Dans ce contexte, il a été décidé que le Canada assumerait le rôle de rapporteur et la République d'Argentine celui de modérateur de la commission de travail.

II. PARTICIPANTS

A. Bureau de la Commission du travail

- Modérateur: García Tiscornia Juan Pablo, Ministerio de Defensa de la República Argentina
- Rapporteur: Scott Millar, Assistant Deputy Minister (Policy), Department



**XVI CONFÉRENCE DES MINISTRES DE LA
DÉFENSE DES AMÉRIQUES
COMMISSION DE TRAVAIL
“DÉVELOPPEMENT, APPLICATION ET GOUVERNANCE
RESPONSABLES DE L’INTELLIGENCE ARTIFICIELLE
DANS LE DOMAINE MILITAIRE”
MENDOZA, ARGENTINE – 13 / 16 OCTOBRE 2024**



of National Defence.

B. Représentants du Secrétariat Pro Tempore de la XVIe CMDA

- Juan E. Battaleme Martínez, Secretario General de la XVI CDMA.
- Ana Carolina Podlesker, Secretaria Ejecutiva de la XVI CDMA.

C. Délégués nationaux

1. Argentine

- Daniel Arbol, Coordinador de Planificación para la Defensa del Ministerio de Defensa.
- Leonardo Hekimian, Coordinador de Articulación de Ciencia y Tecnología para la Defensa del Ministerio de Defensa.

2. Bahamas

- Commodore Raymond Ring.

3. Brésil

- Brigadier General, José Roberto Queiroz, Subjefe de Organismos Internacionales.

4. Canada

- Assistant Deputy Minister (Policy), Department of National Defence.

5. Chili

- Karen Meier, Jefa de división de Relaciones Internacionales dependiente de la Subsecretaría de Defensa.

6. États Unis

- Koreyan Calloway, Office of the Secretary of Defense.

7. Honduras

- Gral. de Brigada Dagoberto Moncada. Inspector de las Fuerzas Armadas.

8. Jamaïque

- Bryce Waugh Latoya, Jefa de Delegación.



**XVI CONFÉRENCE DES MINISTRES DE LA
DÉFENSE DES AMÉRIQUES
COMMISSION DE TRAVAIL
“DÉVELOPPEMENT, APPLICATION ET GOUVERNANCE
RESPONSABLES DE L’INTELLIGENCE ARTIFICIELLE
DANS LE DOMAINE MILITAIRE”
MENDOZA, ARGENTINE – 13 / 16 OCTOBRE 2024**



9. Guyane

- Captain Britany Van Lage.

10. Mexique

- Colonel Héctor Maldonado, Subdirector Centro de Operaciones del Ciberespacio dependiente de la Secretaría de Defensa Nacional (SEDENA).

11. Panama

- My Wladimir González García, Asesor Tecnológico. Ministerio de Seguridad Pública.

12. Paraguay

- Cnel. DCEM, Jorge Ramón Garcete Luraghi, Director de Cooperación y Relaciones Internacionales. Ministerio de Defensa Nacional Paraguay.

13. Pérou

- Guillermo Portillo, Dirección de Asuntos Multilaterales y Cooperación Internacional.

14. Trinité-et-Tobago

- Air Vice Marshal Darryl Daniel, Trinidad and Tobago Defence Forces

15. Uruguay

- Contralmirante Gustavo Luciani, Director de Inteligencia Estratégica.

III. DÉROULEMENT DE L'ASSEMBLÉE

A. Présentation du thème « Développement, application et gouvernance responsables de l'intelligence artificielle dans le domaine militaire » par le Canada

Les principaux points abordés étaient les suivants :

- Opportunités et défis de l'IA dans le domaine militaire.
- L'importance des normes internationales pour garantir une utilisation responsable et sûre de cette technologie et de sa gouvernance.



**XVI CONFÉRENCE DES MINISTRES DE LA
DÉFENSE DES AMÉRIQUES
COMMISSION DE TRAVAIL
“DÉVELOPPEMENT, APPLICATION ET GOUVERNANCE
RESPONSABLES DE L’INTELLIGENCE ARTIFICIELLE
DANS LE DOMAINE MILITAIRE”
MENDOZA, ARGENTINE – 13 / 16 OCTOBRE 2024**



- L'importance de partager les meilleures pratiques, les leçons apprises et de travailler ensemble pour s'assurer que le WCDA est une voix forte et cohérente dans le développement des normes internationales.

B. Échange de vues entre les délégations, après la question soulevée par le Canada, je prends la parole à l’adresse des délégations du Paraguay, de l’Uruguay, des Bahamas, du Brésil, de la Jamaïque, des États-Unis, du Chili, de la Jamaïque, du Paraguay, du Pérou, du Panama, Le Mexique, le Guyana et Trinité-et-Tobago sont parvenus aux conclusions suivantes :

C. Conclusions de la Commission de Travail

À la suite des présentations faites par les délégations canadiennes et des discussions entre les délégations, il a été conclu que :

- Le traitement de l'IA dans les questions de défense et de sécurité internationales est un domaine important pour contribuer à l'instauration d'une confiance mutuelle et développer la coopération internationale, pour partager les meilleures pratiques et échanger les expériences, pour fournir une formation par le biais d'ateliers et de groupes de travail développant des outils techniques, pour viser une terminologie commune, pour encourager la recherche et le développement dans le domaine de l'IA, parmi d'autres aspects qui contribuent à établir des normes convenues pour l'utilisation responsable et éthique de cette nouvelle technologie émergente, compte tenu de ses progrès rapides et de son évolution constante.
- L'utilisation responsable de l'IA dans le domaine militaire suscite de plus en plus d'intérêt au niveau international, comme l'a montré le récent sommet sur le sujet qui s'est tenu à Séoul en septembre 2024. Plus de 60 pays y ont signé un plan d'action.
- Il est important de respecter les critères de transparence, d'intégrité et de confidentialité des données, ainsi que de disposer des ressources nécessaires pour garantir cette utilisation responsable.
- Elle reconnaît la nécessité d'accords et de partenariats internationaux pour assurer une gouvernance consensuelle de l'utilisation responsable de cette technologie à double usage, en particulier dans le cas des systèmes autonomes létaux, sur la base des principes du droit humanitaire international et en respectant le critère du maintien du contrôle humain et de la surveillance dans les décisions critiques.
- Il est important de travailler ensemble pour empêcher l'armement de l'IA par des organisations criminelles nationales et transnationales, ainsi que par des acteurs non étatiques belligérants.
- En bref, il est proposé de parvenir à une terminologie commune, de partager et de systématiser les bonnes pratiques et, par conséquent, de travailler ensemble sur des normes convenues, afin de promouvoir l'échange et la coopération dans le domaine de l'IA appliquée à la défense.



XVI CONFÉRENCE DES MINISTRES DE LA
DÉFENSE DES AMÉRIQUES
COMMISSION DE TRAVAIL
“DÉVELOPPEMENT, APPLICATION ET GOUVERNANCE
RESPONSABLES DE L’INTELLIGENCE ARTIFICIELLE
DANS LE DOMAINE MILITAIRE”
MENDOZA, ARGENTINE – 13 / 16 OCTOBRE 2024



D. Recommandations de la Commission du travail

Compte tenu du sujet traité, la commission de travail recommande aux ministres de :

- 1. Éthique et implication humaine :** Encourager l'utilisation éthique de l'IA dans la défense, en soulignant l'importance de l'IA fonctionnant sous la chaîne humaine de commandement et de contrôle dans les systèmes autonomes létaux et de la surveillance dans les décisions critiques qui pourraient avoir des conséquences négatives pour les humains.
- 2. Inclusion technologique :** Tenir compte de la diversité économique et technologique des États membres de la CMDA, en cherchant à permettre à tous de faire progresser la recherche scientifique et le développement technologique dans le domaine de l'IA appliquée à la défense.
- 3. Coopération continentale en matière d'IA :** Promouvoir des mécanismes de renforcement de la confiance mutuelle et de la coopération hémisphérique et régionale qui permettront aux pays membres de la CMDA de partager les connaissances et les meilleures pratiques et d'élaborer des normes consensuelles, ainsi que de développer des capacités technologiques pour l'application de l'IA dans le domaine de la défense. À cette fin, il est proposé d'établir des réseaux de contact et de communication pour traiter cette question et favoriser la coopération internationale dans les aspects susmentionnés, en évaluant la faisabilité de la création d'un groupe de travail.

Le 15 octobre 2024 à 13 heures, la commission de travail « Développement, application et gouvernance responsables de l'intelligence artificielle dans le domaine militaire » a conclu ses activités par la signature du présent procès-verbal.

Il est noté que le Secrétariat exécutif du XVIe CMDA distribuera des copies de ce document aux États membres dans les langues officielles de la CMDA.